

Nantes, le 2 octobre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

## Plan de relance : la Région accélère la numérisation des entreprises

La crise sanitaire COVID-19 a démontré la nécessité d'accélérer la transformation numérique des entreprises ligériennes. En effet, si elles ont pu assurer la continuité de leur activité grâce aux outils de travail numériques et au télétravail, elles ont aussi montré des signes de vulnérabilité face aux cyber-attaques et des besoins de professionnalisation des pratiques digitales et du management à distance. La Région a donc voté une enveloppe de 400 000€ pour renforcer le soutien régional à la numérisation des entreprises.

Cette enveloppe va permettre de financer des actions de sensibilisation et de conseil menées par des opérateurs identifiés par la Région, et déployées auprès des TPE et PME peu numérisées de la région. Elle va également permettre d'impulser des projets collectifs de numérisation. La Région souhaite ainsi toucher davantage de chefs d'entreprises, notamment ceux situés dans les zones rurales. Près de 1 500 entreprises pourront bénéficier de cette mesure.

### CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) – 06 82 80 18 92